LE PORTAIL FAMILLE

agglo2b.portail-familles.app

	Périscolaire matin/soir	Mercredis
L'Absie	X	
Argentonnay	X	X
Boismé	X	X
Bressuire	X	X
Bressuire - Breuil-Chaussée	X	X
Brétignoles	X	
Cerizay	X	X
Chanteloup	X	
Chapelle Saint-Laurent	X	X
Chiché	X	X
Cirières	X	X
Clessé	X	
Combrand	X	
Courlay	X	X
Faye l'Abbesse	X	X
La Forêt sur Sèvre	X	X
Largeasse	X	
Mauléon	X	X
Moncoutant-sur-Sèvre	X	X
Neuvy Bouin	X	
Nueil-Les-Aubiers	X	X
Le Pin	X	X
Saint-Aubin du Plain	X	
Saint-Maurice Étusson	X	
Voulmentin	X	X

Créer un compte famille sur le portail

Sur la page d'accueil du portail, vous aurez à télécharger le formulaire unique d'ouverture de compte, le compléter et l'envoyer au(x) service(s) administratif(s) correspondant(s).

Le Service Enfance,

c'est aussi une offre d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Toutes les infos
agglo2b.portail-familles.app



BOCAGE BRESSUIRAIS

SERVICE ENFANCE

05 49 72 02 44
enfance@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Ne pas jeter sur la voie publique
Conception & impression : Agglomération du Bocage Bressuirais - Mars 2026
Photos : Freepik- Agglo2B

Service Enfance

BOCAGE BRESSUIRAIS



Accueil périscolaire & mercredis

Tarifs à compter du 6 juillet 2026

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.



Tarifs du périscolaire
Pour les communes de L'Absie, Bressuire, Boismé, Cerizay, Chanteloup, La Chapelle Saint-Laurent, Clessé, Courlay, Largeasse, Moncoutant-sur-Sèvre, Neuvy Bouin, Saint-Aubin du Plain et Saint-Maurice Étusson.

Quotient familial	Tarif horaire
QF ≤ 550	1,15 €
551 ≤ QF ≤ 770	1,40 €
771 ≤ QF ≤ 1000	1,77 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	1,93 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	2,07 €
QF ≥1501	2,17 €

- Tarif fractionnable au quart d'heure ;
- Temps de présence calculé dès l'heure d'arrivée de l'enfant ;
- Tout quart d'heure commencé est dû sauf dans le cas où l'enfant est présent sur l'intégralité du temps d'accueil et que cette plage horaire n'est pas fractionnable en quart d'heure complet ;
- L'accueil périscolaire du matin se termine 10 minutes avant le début des cours.

ACCUEIL DES MERCREDIS

L'équipe d'animation accueille votre enfant le mercredi en dehors du temps scolaire, en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Elle propose à votre enfant des activités éducatives de qualité, offrant la possibilité de choix et de la diversité dans les animations proposées.

Tarifs des mercredis
Pour les communes de Boismé, Bressuire, Cerizay, Courlay, La Chapelle Saint-Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre.

Quotient familial	1/2 journée sans repas	
	Tarif unitaire	Forfait annuel
QF ≤ 550	2,40 €	69,12 €
551 ≤ QF ≤ 770	3,63 €	104,54 €
771 ≤ QF ≤ 1000	4,86 €	139,97 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	6,08 €	175,10 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	7,37 €	211,97 €
QF ≥1501	8,66 €	249,41 €
Repas	**3,51 €**	
Panier repas	**1,50 €**	

Quotient familial	Journée sans repas	
	Tarif unitaire	Forfait annuel
QF ≤ 550	4,79 €	137,95 €
551 ≤ QF ≤ 770	7,25 €	208,80 €
771 ≤ QF ≤ 1000	9,71 €	279,65 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	12,16 €	350,21 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	14,73 €	424,22 €
QF ≥1501	17,32 €	498,82 €
Repas	**3,51 €**	
Panier repas	**1,50 €**	

Tarifs du péri loisirs (avant 9h et après 17h) se référer au tarif horaire du périscolaire.

Forfait annuel calculé sur une base de 36 semaines scolaires avec 20 % de remise. Facturation en 3 fois (septembre, janvier et juin).



Allocataires MSA : les familles ayant un QF inférieur à 1200 € peuvent prétendre à un remboursement de la MSA une fois la facture réglée.

Quotient familial	Forfait annuel maximum par enfant (tout accueil confondu)
QF ≤ 780	300,00 €
781 ≤ QF ≤ 990	150,00 €
991 ≤ QF ≤ 1200	100,00 €